

DCM_2026_05_14

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 28 SEPTEMBRE
2026

ETAIENT PRESENT(E)S :

M. Olivier GALZI, Mme Corinne CHATRIOT, M. Jean-Luc QUEYLA, Mme Emmanuelle ROUX-PANIS, Mme Cécile BENISTANT, Mme Laetitia DOSNE, M. Laurent ROCHUT, Mme Violeta LUKIC, M. Nicolas DONNADILLE, Mme Simone VIDAL, M. Xavier BOURGUE, Mme Nezha ALAMI-MOUMMED, M. Philippe BRUEY, M. Florian BORBA DA COSTA, Mme Djamila HERRY-BOURAS, M. Eric PEYTIE, Mme Isabelle ALTAYRAC, M. Bertrand DESSAUD-DELAYE, Mme Michèle NESME, M. Mattéo BOSO, Mme Annabelle VEGA, Mme Viviane SAVOYE, M. Christian PALY, Mme Valérie WAGNER, M. Thierry DOSNE, M. Michael MC MANUS-SCHOUCHANA, M. Thierry MARTINES, M. Vincent FUCHS, Mme Emmanuelle SOKOLOWSKI, M. Matthias PAPET, Mme Cyrine BLANC, M. Marc GONZALEZ, Mme Corinne MOULIN, Mme Amandine MARQUIS, M. David FOURNIER, M. Mouloud REZOUALI, Mme Anne GAGNIARD, Mme Mathilde LOUVAIN, M. Rémy BLANC, M. Oukacha RTILI, M. Khalid EL YOUSOUFI, Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Philippe GRIMAUD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Philippe CARLES

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Anaïs HAUSMANN par M. Philippe BRUEY
Mme Valérie ISSAUTIER-NOCCA par M. Bertrand DESSAUD-DELAYE
M. Claude LE ROY par Mme Amandine MARQUIS
Mme Maryline CROYET par M. David FOURNIER
Mme Marie-Anne BERTRAND par Mme Anne GAGNIARD
M. Fabrice TOCABENS par M. Mouloud REZOUALI
Mme Charline SAVREUX par Mme Anne-Sophie RIGAULT

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Samira HAMOUSSA

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture
084-218400075-20260926-lmc1X01000261df-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

14

ADMINISTRATION GENERALE : Désignation des élus au sein de la société anonyme d'économie mixte CITADIS - Modification de la représentation du conseil d'administration.

M. GALZI

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Par délibération n° 4 du 20 avril 2026, le conseil municipal a procédé à la désignation des élus devant siéger au sein d'organismes dont la Ville est actionnaire.

A ce titre, conformément aux articles L. 1521-1 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT) et des statuts de CITADIS, la Ville a désigné quatre élus au sein du conseil d'administration ainsi qu'un représentant titulaire et un représentant suppléant aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Il vous est proposé de modifier les membres du conseil d'administration et de remplacer Xavier BOURGUE par Corinne CHATRIOT.

Ainsi, la nouvelle composition des représentants de la Ville au sein du conseil d'administration de CITADIS proposée est la suivante : Nicolas DONNADILLE, Corinne CHATRIOT, Emmanuelle ROUX-PANIS et Philippe BRUEY.

Les membres des assemblées générales restent inchangés.

Il vous est proposé, en application de l'article dernier alinéa de l'article L. 2121-21 du CGCT de ne pas procéder au vote au scrutin secret pour la modification de la désignation d'un élu de la Ville appelé à siéger.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AR préfecture :

Date de télétransmission : 02-10-2026

Date de réception en préfecture :

- **MODIFIE** la désignation d'un représentant de la Ville au sein du conseil d'administration de la société anonyme d'économie mixte CITADIS, à savoir Xavier BOURGUE est remplacé par Corinne CHATRIOT.

Etant ici précisé que les autres membres du conseil d'administration restent inchangés. La nouvelle désignation du conseil d'administration comprend ainsi : Nicolas DONNADILLE, Corinne CHATRIOT, Emmanuelle ROUX-PANIS et Philippe BRUEY.

DESIGNE

Pour : 37
Contre : 4
Abstention : 11



Le Maire

M. Olivier GALZI

Le Secrétaire de Séance

Mme Cécile BENISTANT

PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/10/2026

ACTE PUBLIE LE 15/10/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission : 02-10-2026

Date de réception en préfecture :